

2019

Rapport d'Activités



Rapport d'activités 2019

SMIRTOM de la région de Montargis

Textes et photos :
Service communication

SOMMAIRE

Présentation générale

1 - Composition.....	6
Liste des élus	6
2 - Structure.....	8
A/ Le personnel	8
B/ Le matériel	8
C/ Les sites	8

Indicateurs techniques

1 - Les Ordures Ménagères	12
A/ La collecte des Ordures Ménagères	12
B/ Le traitement des Ordures Ménagères	12
2 - La Collecte Sélective.....	14
A/ La collecte des Emballages et Journaux Revues Magazines	14
B/ La collecte du carton « brun »	14
C/ La collecte du verre	15
3 - Les déchèteries	16
A/ Apports des déchets	16
B/ Le traitement : prestataires et contrats	18
C/ Les déchets verts	18
4 - Synthèse de collecte et traitement	20

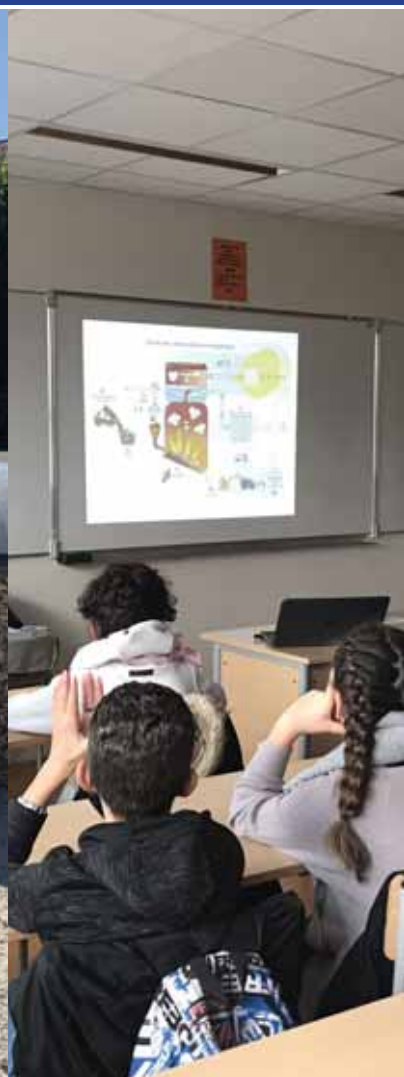
Indicateurs financiers

1 - Les principaux contrats et leurs montants	24
2 - Les coûts du service	26
A/ Répartition des charges	26
B/ Répartition des coûts complets par étapes techniques et par flux	29
3 - Les recettes	28
A/ Répartition des recettes	28
B/ Participations	29
Matrice des coûts 2019.....	30
A/ Matrice 2019 : en euro HT / habitant (en cours de validation)	30
B/ Synthèse des coûts en € HT/habitant de 2019 (en cours de validation) et 2018	31
Fiche de synthèse 2018	32

Annexes

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Rapport d'Activités 2019



1- Composition



Le Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères exerce ses compétences de collecte et de traitement des déchets pour trois groupements de communes :

- **l'Agglomération Montargoise Et rives du Loing (AME)**
- **la Communauté de Communes des 4 Vallées (CC4V)**
- **la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais (St Hilaire sur Puiseaux - Chapelon)**

Ils représentent **36 communes soit 79 214 habitants** (population de référence CITEO 2019).

Chacune des intercommunalités adhérentes est représentée par des élus qui siègent au comité syndical du SMIRTOM. Le nombre d'élus varie selon la taille de celles-ci.

En plus de ces 36 communes, **la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne (3CBO)** adhère pour la compétence traitement des Ordures Ménagères.

Elle représente **25 communes, soit 20 813 habitants.**

Liste des élus

Agglomération Montargoise
 Et rives du Loing

Sont élus TITULAIRES : _____

- Jean-Charles LAVIER (Président).....Amilly
 Arlette PROCHASSON (Vice-Présidente) Pannes
 René BÉGUIN (Vice-président) Corquilleroy
 Carole BUTOR Montargis
 Michel GIRARDY Paucourt
 Eric GODEY Lombreuil
 Gérard LELIÈVRE St-Maurice/Fessard
 Jacques MENARD Montargis
 Christophe MIREUX Cepoy
 Musa ÖZTÜRK Chalette/Loing
 Eric PÉPIN Chalette/Loing
 Jean-Claude SEGUIN Conflans-sur-Loing
 Claude TOURATIER Villemandeur

Sont élus SUPPLÉANTS _____

- Jean-Claude CAROUX Corquilleroy

- Chantal CLÉMENT Chalette/Loing
 Gisèle DERIEUX Amilly
 Christiane DUBOIS-LORCERY..... Montargis
 Bernard DUCERF Paucourt
 Guy HAEGHEBAERT Amilly
 Marie-Madelaine HEUGUES Chalette/Loing
 Martine MASSON BENEDETTO Solterre
 Nathalie RIBEIRO GONCALVES Montargis
 Jean-Paul SCHOULEUR Cepoy
 Denise SERRANO Villemandeur
 Frank SUPPLISSON Montargis
 Henri WASSEN Chevillon/Huillard
 Jean-Marc WATELLE Villemandeur

Communauté de Communes des 4 Vallées

Sont élus TITULAIRES _____

- Jean BERTHAUD Dordives
 Jean-Luc D'HAEGER Le Bignon Mirabeau
 Jean-Paul HORNEZ Corbeilles
 Gérard LARCHERON Ferrières-en-Gâtinais
 Christian MONIN Dordives

Sont élus SUPPLÉANTS _____

- Jacques DUCHEMIN Ferrières-en-Gâtinais
 Antoine FELIX Chevannes
 Edouard GARREAU Nargis
 Jacque GRISARD Girolles
 Gérard GUIDAT Griselles

Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais

- Dominique DAUX (titulaire) Chapelon
 Patricia BRIÈRE LIMTOUCH (suppléante)
 St Hilaire/Puiseaux

Communauté de Communes de la Cléry du Betz et de l'Ouanne

- Stéphane HAMON (titulaire).....Chuelles
 Philippe FOLLET (suppléant)..... Courtenay

Présentation Générale

Rapport d'Activités 2019



◀ *Périmètre du SMIRTOM*
36 communes
3 déchèteries : Amilly - Corquilleroy - Dordives



Jean-Charles LAVIER
Président



Arlette PROCHASSON
1^{ère} Vice Présidente
aux Ressources Humaines



René BÉGUIN
2^{ème} Vice Président
aux Finances





A/ Le personnel

Les différents services rendus par le SMIRTOM sont assurés en « régie ». Les agents du syndicat sont placés sous le statut de la fonction publique territoriale.

En 2019, on comptait 85 agents titulaires et 10 agents contractuels.

Répartition des agents par service

SERVICE	TITULAIRES	CONTRATS
COLLECTE OM	22,5	4,5
COLLECTE CS	10,5	4,5
SERVICES SPÉCIAUX	11	
PATRIMOINE / RS	7,8	1
DÉCHETERIE	18	
ADMINISTRATIFS	9,2	
COMMUNICATION	4,5	
ACCUEIL	1,5	
TOTAL	85	10

B/ Le matériel

- 12 camions benne à la collecte OM et CS dont 4 camions benne en location.
- 2 petites bennes collecte des rues étroites
- 2 camions grue en location transfert/transport
- 1 camion grue avec caisson fermé pour la collecte des colonnes enterrées OM et CS
- 1 camion grue pour la collecte du verre et 13 bennes déposables de 30 m3
- 1 utilitaire 20m3 hayon élévateur transfert des DEEE
- 1 container de stockage DEEE sur le site d'Amilly
- 2 fourgons réparation/livraison de bacs et divers services
- 1 utilitaire plateau nettoyage des points d'apport volontaire
- 2 chargeuses et 1 télescopique en location
- 1 chariot élévateur pour la manutention
- 2 petits utilitaires
- 3 véhicules légers et utilitaires

A noter :

En 2019, 4 bennes de collecte en location ainsi que 2 camions d'apport volontaire pour le transport entre les déchèteries et le transfert du carton.

2 chargeuses en location sur les sites d'Amilly et de Corquilleroy et un télescopique.

C/ Les sites

Le personnel se répartit sur l'ensemble des trois sites :

- Corquilleroy : une déchèterie, une plate-forme de compostage, les garages et entrepôts, du stockage et les bureaux administratifs
- Amilly : une déchèterie
- Dordives : une déchèterie

Présentation Générale

Rapport d'Activités 2019



◀ Compacteur fixe Corquilleroy



◀ Manitou - déchèterie d'Amilly



◀ Chargeuse - Corquilleroy

INDICATEURS TECHNIQUES

Rapport d'Activités 2019





A/ La collecte des Ordures Ménagères

Elle s'effectue en bacs ou en sacs noirs, en porte à porte sur l'ensemble du syndicat selon les secteurs au minimum une fois par semaine.

Elle a lieu à partir de 4h30 pour les 7 équipes du matin et 18h30 pour les 4 équipes du soir.

Les colonnes enterrées, installées majoritairement au pied des immeubles collectifs, sont vidées plusieurs fois par semaine.

En 2019, la collecte des Ordures Ménagères représentait **18 899 tonnes**, soit **238,58 kg** par an et par habitant (population Citeo réf. : 79 214 hab.). Le personnel affecté au service de collecte en porte à porte de ces déchets représente **29,50 %** des agents, ainsi qu'une personne dédiée à la collecte des collectifs.

Une fois collectées, les Ordures Ménagères sont acheminées à Amilly pour être incinérées dans l'Unité de Valorisation des Ordures Ménagères.

Bilan des tonnes collectées :

ANNÉE	Tonnage collecté par le SMIRTOM	Population en nombre d'hab. réf. CITEO	Ratio kg/hab/an
2016	19 613,00	76 870	255,15
2017	19 455,51	76 870	253,10
2018	19 303,45	78 589	245,63
2019	18 899,00	79 214	238,58

A noter :

Toujours une baisse des Ordures Ménagères, identique aux années précédentes : soit -3 %

Bilan des tonnes livrées à Amilly :

Apporteurs	Tonnages 2017	Tonnages 2018	Tonnages 2019	Evol.
SMIRTOM	19 059,22	18 898,30	18 575,00	-2 %
BOIS	2 567,75	1 704,40	1 205,00	-29 %
Particuliers	396,29	405,15	324,00	-20 %
SAR	4 471,45	4 520,63	4 357,00	-4 %
Tonnage extérieur	724,45	675,21	794,00	18 %
Tout venant	-66,80	-109,21	0,00	-100 %
DIB	3 224,95	2 270,59	-	-
Particuliers SUEZ	27 152,36	26 094,48	74,00	-
TOTAL REÇU			25 329,00	-3 %

B/ Le traitement des Ordures Ménagères

Par délibération en date du 15 juin 2010, le SMIRTOM a adopté le principe d'une délégation de service public de traitement des déchets par valorisation énergétique et vente de chaleur.

La procédure de choix du délégataire a été conclue le 23 juillet 2013 par la signature d'une convention de délégation du service public de traitement par valorisation énergétique avec la Société Suez RV Energie.

Cette délégation permet de réaliser et d'amortir les investissements correspondants sur la durée du contrat, soit 20 ans.

La vente de chaleur a débuté le 06 janvier 2015. Parallèlement, la ville d'Amilly a lancé une procédure de délégation de service public pour la construction et la gestion du réseau de chaleur issu de l'UVE. La Société DALKIA a été retenue.

Bilan des tonnes de sous-produits issus de l'incinération :

REFIOM	753 t
METAUX	51 t
Mâchefer	5 007 t

Indicateurs techniques

Rapport d'Activités 2019



◀ *Unité de Valorisation des Ordures Ménagères d'AMILLY*



2 - La Collecte Sélective



La Collecte Sélective (CS) concerne les emballages triés et collectés dans le bac jaune et colonne à emballages, les cartons bruns déposés en déchèterie et le verre ménager déposé dans les colonnes.

A/ La collecte des Emballages et Journaux Revues Magazines

Les tonnages collectés d'emballages et de Journaux Revues Magazines se stabilisent depuis 2 ans après une augmentation progressive depuis la généralisation du tri en porte en porte en 2012 et le passage à l'extension des consignes de tri en juillet 2016.

Bilan des tonnes collectées :

Années	2016	2017	2018	2019
Tonnage Collecté	3 680,30	3 930,81	3 967,38	3 966,51

Les déchets recyclables collectés sont acheminés sur le site de Corquilleroy afin d'y être stockés puis compactés en vue d'être transférés vers le centre de tri SOREPAR à Ormoy dans l'Yonne (le stock réalisé est la différence entre les tonnages collectés et livrés).

Ce centre assure le tri par matériau et leur conditionnement en vue de leur expédition vers les filières de valorisation, matière par matière.

En 2019, ce sont **3 750,88 tonnes** qui ont été envoyées chez les recycleurs, dont 692,66 tonnes de refus valorisés en combustibles solides de récupérations.

Bilan des tonnes livrées à Ormoy :

Années	2015	2016	2017	2018	2019
Tonnage triés	3 609	3 751	3 930	3 905	3 916

Tous les mois, une analyse du gisement de déchets du syndicat est effectuée afin de connaître les proportions de chaque matériau collecté : **il s'agit de la caractérisation.**

Celle-ci permet d'attribuer les tonnages de matières expédiées chez les recycleurs en vue de la revente et recyclage ainsi que les tonnages de refus (indésirables).

En 2019, le taux de refus a légèrement baissé, mais celui-ci reste relativement stable depuis 2017 et oscille entre 10% et 12,5%.

Cette fluctuation est due toujours à la présence de verre, de textile, d'ordures ménagères et de D3E dans les échantillons prélevés pour les caractérisations.

B/ La collecte du carton « brun »

La collecte du carton est réalisée :

- en apport volontaire dans les 3 déchèteries du syndicat pour les particuliers et les professionnels.
- en porte à porte pour les professionnels, soit par le service Redevance Spéciale pour les commerçants ou par l'ALPEJ pour les commerçants du centre-ville de Montargis. Cette collecte est planifiée après la signature d'une convention auprès du service redevance spéciale, elle donne lieu à une facturation trimestrielle.

Bilan des tonnages cartons collectés

Type de collecte	2018	2019
Déchèterie d'AMILLY	184,2	176,08
Déchèterie de CORQUILLEROY	197,18	158,24
Déchèterie de DORDIVES	42,34	72,68
ALPEJ	49,35	49,89
REDEVANCE SPÉCIALE	113,49	108,42
Total annuel	586,56	565,31

La collecte du carton par les déchèteries représente 407 tonnes en 2019.

Une fois collectées, les bennes sont acheminées par le service transfert/transport du SMIRTOM vers le centre de tri situé à Lorris. Une fois conditionné, le carton est expédié vers les filières de recyclage.

A noter :

Une amélioration de la qualité du tri du carton due à la mise en place d'un pré-tri en déchèterie.



C/ La collecte du verre

Elle se fait grâce à des points d'apport volontaire composés de colonnes (aériennes, semi-aériennes et enterrées) sur l'ensemble des 36 communes du syndicat. Au total, 144 colonnes aériennes et 32 colonnes enterrées sont implantées à ce jour.

L'ensemble du verre est stocké sur Corquilleroy en vue de son chargement avant transfert vers une usine de recyclage, soit **2 210,30 tonnes en 2019**.

Bilan des tonnes collectées auprès des particuliers:

Emballages et Journaux Revues Magazines.....	3 966,51 t.
Cartons.....	492,63 t.
Verre.....	2 210,30 t.

Bilan des matériaux recyclés issus de la Collecte Sélective

COLLECTE SÉLECTIVE / VALORISATION DES MATIÈRES 2019				
Matériaux expédiés	2018	2019	EVOL. N-1	Performance kg/hab
JRM	1640,67	1572,70	-4,14 %	19,85
ACIER	183,63	114,16	-37,83 %	1,44
ALU	12,52	6,50	-48,08 %	0,08
EMR (cartonnette)	505,38	845,79	67,36 %	10,68
FILM PE	37,26	44,38	19,11 %	0,56
MIX PEHD	164,50	129,28	-21,41 %	1,63
MIX PET CLAIR	296,04	246,44	-16,75 %	3,11
MIX PET FONCE	66,32	48,54	-26,81 %	0,61
TETRA	57,8	50,43	-12,75 %	0,64
REFUS DE TRI	717,76	692,66	-3,50 %	8,74
TOTAL EMBALLAGES/JRM	3 681,88	3 750,88	1,87 %	47,35
VERRE	2 248,82	2 210,30	-1,71 %	27,90
TOTAL CS hors cartons déchèterie	5 930,70	5 961,18	0,51 %	75,25
CARTON PARTICULIERS	423,72	334,32	-21,10 %	4,22
TOTAL	6 354,42	6 295,51	-0,93 %	79,47

A noter :

Une baisse régulière du tonnage de verre collecté qui place la collectivité à 27,90 kg par habitant soit un peu moins de 2 kg en dessous de la performance du département du Loiret (29,22kg/an.hab.)

3 - Les déchèteries



A/ Apports des déchets

Le SMIRTOM possède trois déchèteries :

● La déchèterie d'AMILLY

215, route de Paucourt
Site soumis à déclaration contrôlée

HORAIRE :

Du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Ce site n'accepte pas les gravats inertes.



● La déchèterie de Corquilleroy

20, rue de Chaumont
Site classé : Installation Classée Pour la Protection de l'Environnement soumis à autorisation

HORAIRE :

Du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Ce site accepte les gravats inertes.

A l'identique des autres sites, il n'accepte pas les extincteurs, les pneus, les déchets amiantés, les déchets de soins.



● La déchèterie de Dordives

Route de Bransles
Site soumis à déclaration contrôlée

HORAIRE :

Du lundi au samedi de 8h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Ce site accepte les gravats inertes.

A l'identique des autres sites, on ne peut y déposer les extincteurs, les pneus, les déchets amiantés, les déchets de soins.

L'entrée en déchèterie se fait sur présentation d'une carte d'accès permettant de limiter le passage aux seuls habitants des communes membres.





Bilan des tonnes collectées

En 2019, **16 997,07 tonnes de déchets ont été collectées** sur les trois sites, et **9 031,83 tonnes de déchets verts**, soit **26 028,90 tonnes pour l'ensemble des déchèteries**.

TYPE DE DÉCHETS	AMILLY		CORQUILLEROY		DORDIVES		TOTAUX	EVOL.
	2018	2019	2018	2019	2018	2019		
CARTON	184,20	178,93	197,18	172,24	42,34	49,54	400,71	-5 %
BOIS	961,40	803,90	1 833,33	1 801,88	402,04	400,75	3 006,53	-6 %
FERRAILLE	302,37	311,67	637,72	610,38	138,81	160,35	1 082,40	0 %
TOUT VENANT	1 611,30	1 287,20	3 589,55	2 568,00	791,15	598,90	4 454,10	-26 %
TOUT VENANT / PLACO	-	262,70	-	696,45	-	154,50	1 113,65	-
D3E Eco-systèmes	233,87	228,58	300,08	316,22	104,19	106,68	651,48	2 %
D3E PAM Ressourcerie	-	4,49	96,09	65,49	-	-	69,98	-27 %
DMS Eco dds	32,23	42,89	50,05	75,406	20,04	29,99	148,29	45 %
DMS	22,06	35,09	39,94	56,359	11,72	14,969	106,42	44 %
DTQD Piles	3,18	3,89	2,39	2,77	0,57	0,59	7,25	18 %
Batteries	4,16	4,28	7,96	6,73	1,75	1,18	12,20	-12 %
Huiles	10,17	10,26	22,68	20,52	5,94	7,65	38,43	-1 %
Tubes fluos	0,29	0,40	1,18	0,90	0,11	0,24	1,55	-2 %
Ampoules	0,19	0,12	0,17	0,34	0,00	0,00	0,46	28 %
Encre	0,20	-	1,84	-	0,03	-	2,54	23 %
GRAVATS non valorisables	-	-	674,41	1 607,22	146,85	277,80	1 885,02	130 %
GRAVATS valorisables	-	-	3985,87	3379,68	648,19	636,39	4 016,07	-0,13
TOTAUX / AN	3 365,62	3 174,40	11 440,44	11 380,58	2 313,73	2 439,55	16 997,07	-1 %
DÉCHETS VERTS	2 782,92	3 535,99	7 913,16	4 754,54	1 062,80	741,30	9 031,83	-23 %



B/ Le traitement : prestataires et contrats

Chaque déchet déposé en déchèterie suit une filière d'élimination ou de valorisation spécifique selon sa nature, d'où l'importance du suivi des consignes de dépôt.

Au fil du temps de nombreuses filières de valorisation se sont mises en place, afin de permettre le recyclage ou la valorisation de nouvelles matières. Ces filières évoluent, et certaines demandent plus de rigueur dans le tri qui est fait en haut de quai lors des dépôts des usagers.

LES PRESTATAIRES TITULAIRES DES MARCHÉS EN 2019 étaient les suivants :

- **Lot N°1 : Enlèvement et traitement du tout-venant**
SITA CENTE OUEST
- **Lot N°2 : Enlèvement et traitement des ferrailles :**
YONNE RECYCLAGE
- **Lot N°3 : Enlèvement et traitement des toxiques : DMS, DTQD, hors périmètre Eco-DDS**
MARTIN ENVIRONNEMENT
- **Lot N°4 : Enlèvement et traitement des batteries :**
BARTIN RECYCLING
- **Lot N°5 : Enlèvement et traitement des gravats non valorisables :** VEOLIA
- **Lot N°6 : Enlèvement et traitement des gravats valorisables :** TPIG
- **Broyage et criblage des déchets verts :** ECOSYS
- **Évacuation des déchets verts excédentaires :** SAS DECHAMBRE

LES PRESTATAIRES sous convention :

- **pour les piles :** COREPILE
- **pour les cartouches d'encre :** COLLECTORS
- **pour les textiles :** l'association IMANIS
- **pour les D3E :** FAP chantier ICARE

LES ECO-ORGANISMES* liés par une convention

- **pour les déchets dangereux :** EcoDDS
- **pour les lampes :** RÉCYLUM
- **pour les D3E :** OCAD3E coordinateur Eco-Système

A noter :

La reprise des matériaux

Les éco-organismes sont des structures créées pour organiser la collecte des produits et équipements en fin de vie. Ils sont mis en place par les producteurs de ces déchets, dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP).*

Ils apportent aux collectivités des solutions techniques de collecte et de traitement, ainsi que des soutiens liés aux performances et aux actions de communication engagées par celles-ci.

C/ Les déchets verts

La collecte des déchets verts est assurée en apport volontaire dans les trois déchèteries.

Sur Dordives, une benne spécifique pour ces déchets est mise en place.

Sur les sites d'Amilly et de Corquilleroy, la réception se fait sur les plates-formes de compostage.

La plate-forme d'Amilly ne sert qu'au dépôt et au broyage des végétaux.

Une fois broyés, les déchets verts sont évacués par l'entreprise Dechambre, pour être compostés sur leur plate-forme.

Les déchets verts de **Dordives et Corquilleroy sont compostés sur l'installation de Corquilleroy**, où ils suivent les différentes étapes nécessaires à la production de compost.

En 2019, 4 447,41 tonnes de compost ont été produites.

Évolution des déchets verts entrants de 2013 à 2019



Indicateurs techniques

Rapport d'Activités 2019



◀ Dépôt : Local DMS - AMILLY



◀ Chargement des gravats - CORQUILLEROY

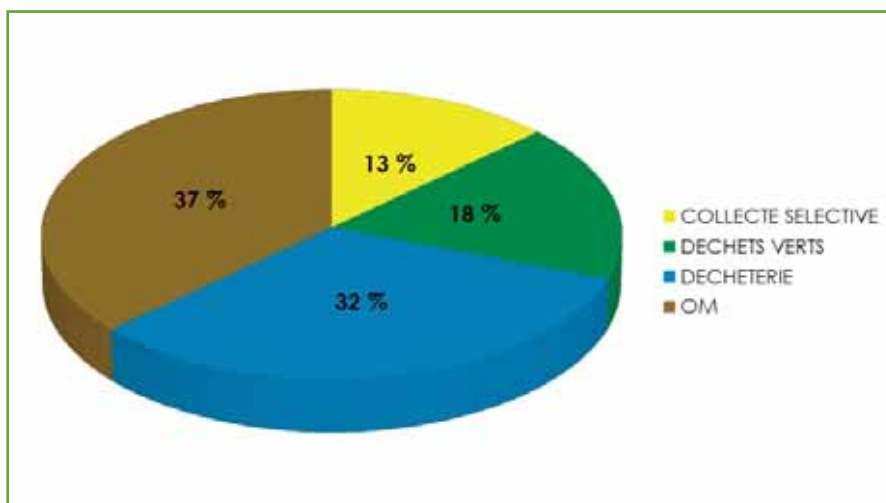


◀ Dépôt : Plate-forme de déchets verts - AMILLY



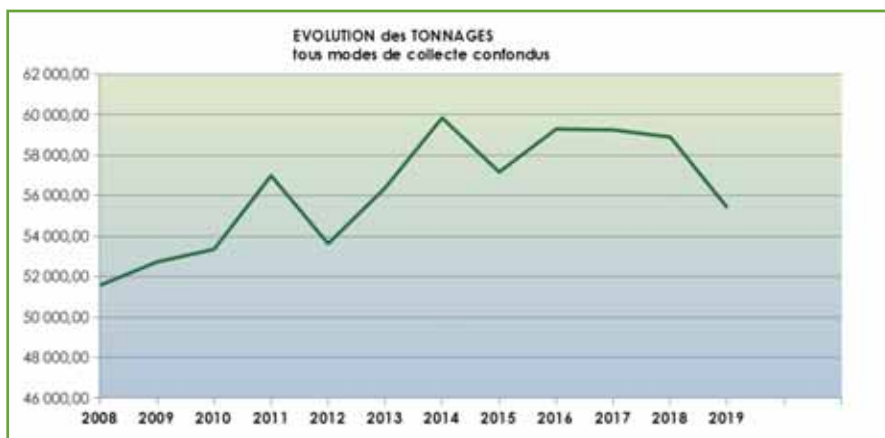
MODE DE COLLECTE	DECHETERIE		PORTE A PORTE		APV		APPORT à l'UVE hors SAR		TOTAL
	TONNES	%	TONNES	%	TONNES	%	TONNES	%	
OM			18 575,00	98,29 %			324,00	1,71 %	18 899,00
TOUT VENANT	4 454,10	100,00 %							4 454,10
TOUT VENANT PLACO	1 113,65	100,00 %							1 113,65
D3E	721,47	100,00 %							721,47
METAUX	1 082,40	100,00 %							1 082,40
BOIS	3 006,53	100,00 %							3 006,53
DMS	254,71	100,00 %							254,71
DTQD	57,87	100,00 %							57,87
GRAVATS NV	1 885,02	100,00 %							1 885,02
GRAVATS V	4 016,07	100,00 %							4 016,07
TUBES FLUOS	1,55	100,00 %							1,55
AMPOULES	0,46	100,00 %							0,46
ENCRE	2,54	100,00 %							2,54
DÉCHETS VERTS	9 031,83	100,00 %							9 031,83
VERRE		0,00 %			2 155,86	100,00 %			2 155,86
EMBALLAGES/JRM			3 405,27	85,85 %	561,24	14,15 %			3 966,51
CARTON	400,71	70,25 %	169,71	29,75 %					570,42
TOTAL/MODE	26 028,90	50,82 %	22 149,98	43,24 %	2 717,10	5,30 %	324,00	0,63 %	51 219,98

Répartition des déchets collectés par catégorie :





Évolution des tonnages de 2011 à 2019 :



Unité de valorisation AMILLY (45)	Centres de tri SOREPAR (89) Tonnages sortants – refus inclus	Centres de tri VEOLIA (45) Tonnages sortants – refus inclus
OMR : 18 899,00 t	COLLECTE SÉLECTIVE : 3 750,88 t	CARTONS : 701,14 t
BOIS : 3 006,53 t		
TOTAL : 21 905,53 t	TOTAL : 3 750,88 t	TOTAL : 701,14 t

Apports en déchèteries et valorisation Matière (VM) ou Énergétique (VE)	Tonnes	Collecte sélective	tonnes
FERRAILLES (VM) :	1 082,40 t	VERRE	2 210,30 t
TOUT-VENANT (VE) : 70 % valorisables sur 4 454,10	3 117,870 t	EMBALLAGES (VM)	1 485,52 t
GRAVATS (VM) :	4 016,07 t	JRM (VM)	1 572,70 t
DMS/DTQD (VE + VM) :	312,58 t	CARTONS (VM)	701,14 t
DEEE (VM) :	721,46 t	REFUS de TRI (VE)	692,66 t
DÉCHETS VERTS COMPOST :	4 447,41 t		
TOTAL	13 697,800 t	TOTAL	6 662,32 t

INDICATEURS FINANCIERS

Rapport d'Activités 2019



La présentation des indicateurs financiers diffèrent des précédentes versions, notamment du fait de la perte des données informatiques suite à une cyber attaque en avril 2020, et sont basés sur la matrice des coûts validée par l'ADEME selon la méthode Compta-Coût®

1-Les principaux contrats et leurs montants

CONTRATS COLLECTE TRANSPORT ET TRAITEMENT		2019 TTC	EVOL.
SUEZ RV ENERGIE	Incinération	4 074 324,90 €	1,21 %
	Transport – Traitement des DIB	768 999,11 €	11,20 %
	Démantèlement Broyeur compost OM	16 553,84 €	-%
SOREPAR	Tri - transport Emballages et Journaux Revues Magasins	897 632,23 €	2,65 %
ALPEJ	Collecte des cartons des professionnels	24 829,20 €	-0,60 %
YONNE RECYCLAGE	Traitement des ferrailles	158 975,84 €	28,42 %
VEOLIA	Traitement des ferrailles	-	-%
	Tri des cartons bruns	30 252,60 €	12,78 %
	Traitement du tout-venant	-	-%
TPIG	Gravats inertes valorisables	31 695,32 €	-9,48 %
VEOLIA	Gravats inertes non valorisables	47 555,70 €	115,34 %
3CBO	Collecte des biodéchets	25 840,34 €	34,30 %
DECHAMBRE	Enlèvement des déchets verts excédentaires	110 606,74 €	-25,70 %
ECOSYS	Broyage, criblage des déchets verts	113 262,19 €	5,17 %
ECOSYS	Broyage du bois issu des déchèteries	12 545,46 €	-25,67 %
MARTIN	Produits dangereux – huiles usagées	75 859,25 €	51,63 %
CPO	Combustile	22 410,79 €	14,34 %
PICOTY GAZ	Gaz engins	17 670,21 €	37,16 %
FAP	Chantier de réinsertion démantèlement des DEEE et nettoyage des points d'apports volontaires	14 376,16 €	9,33 %
Picoty AVIA	Carburant	368 076,84 €	-6,11 %
SGA MEYER	Vidange et déshuilage des sites + Curage et nettoyage des colonnes enterrées	83 639,01 €	440,56 %
TOTAL CONTRATS		6 895 105,73 €	3,50 %

AUTRES CONTRATS ET PRESTATIONS		2019 TTC
EDF	Fournisseur électricité	29 390,10 €
Lyonnaises des eaux	Eau et assainissement	10 798,04 €
SMACL	Assurances	50 212,31 €
CHAMBERSIGN	Abonnement certificat signature électronique	480,00 €
DOCAPOST	Abonnement Fast signature	2 729,66 €
WEKA	Abonnement documentation RH	2 597,10 €
ACHAT PUBLIC	Procédure de dématérialisation	2 028,00 €
DIGI VALUE	Maintenance informatique	6 045,10 €
LOGINATECH	Maintenance logiciels d'accès en déchèterie et gestions bacs	2 330,57 €
BODET	Contrat assistance Accès et Gestion du temps	3 028,94 €



Indicateurs financiers

Rapport d'Activités 2019

AUTRES CONTRATS ET PRESTATIONS		2019 TTC
STRADA	Maintenance logiciel	229,86 €
LA POSTE	Frais d'affranchissement	3 056,02 €
NEOPOST	Location machine à affranchir	428,32 €
ORANGE	Télécommunication	16 149,33 €
NATIXIS INTERTITRES	Tickets restaurants	107 614,00 €
LYOVEL	Location fontaines à eau	1 704,16 €
DACTYL BURO	Location photocopieurs + fournitures	8 814,44 €
CIRIL	Hébergement logiciel comptabilité et RH	1 641,60 €
BCF	Vérifications semestrielles appareil de lavage et formation CACES	8 252,58 €
SERREAU FORMATION	Formation FIMO/FCO	600,00 €
APAVE	Vérification périodique des appareils de lavage – divers diagnostics	1 144,60 €
BAUCHET PARC NATURE	Marché espaces verts	16 044,00 €
DERICHEBOURG	Frais de nettoyage des locaux de Corquilleroy	29 246,64 €
MCTS	Entretien et suivi des portes et portails	-
SOLAR TECHNIC	Entretien et suivi des barrières automatiques – fourniture portail	12 293,00 €
LECLERC DESIRE	Entretien de l'installation sanitaire, réseaux et canalisations chauffage etc.	6 434,46 €
HAMEL	Interventions électriques	3 755,47 €
MOREAU INCENDIE	Vérification annuelle et remplacement des extincteurs	3 707,85 €
SOCOTEC	Vérification périodique des matériels	2 959,82 €
BBJ ENVIRONNEMENT	Mission de contrôle DSP Traitement UVOM ou UVE	29 880,00 €
FINKBEINER	Maintenance intervention – colonnes mobiles atelier	5 963,75 €
MINEBEA INTEC	Vérification périodique pont bascule – Corquilleroy	2 008,80 €
IMPRIMERIE LELOUP	Impression supports de communication etc..	1 455,36 €
C DESIGN	Fourniture adhésifs et panneaux extérieurs	7 925,40 €
CREA	Architecte : bâtiment vestiaire douches	11 520,00 €
Optae	Passation marché de tri et de déchèteries	18 431,94 €
Frédéric PRESLES	Divers travaux d'électricité	10 452,84 €
BOM SERVICES	Location BOM	5 795,06 €
FISPAR	Location BOM	356 254,33 €
M LOC	Location chariot télescopique déchèteries	48 318,13 €
SELVI LORIN	Fourniture de pièces mécaniques et interventions	45 954,34 €
SELVI LORIN	Location de BOM	68 068,00 €
EUROMASTER	Entretien des pneumatiques et fourniture	33 119,53 €
TECHNI CONTRÔLE	Contrôles techniques des véhicules légers	1 190,00 €
ALEXIS ROBERT	Fournitures de bricolage divers services	6 844,73 €
NOVACOM/CLS	Maintenance, abonnements GPS et géolocalisation	11 628,00 €

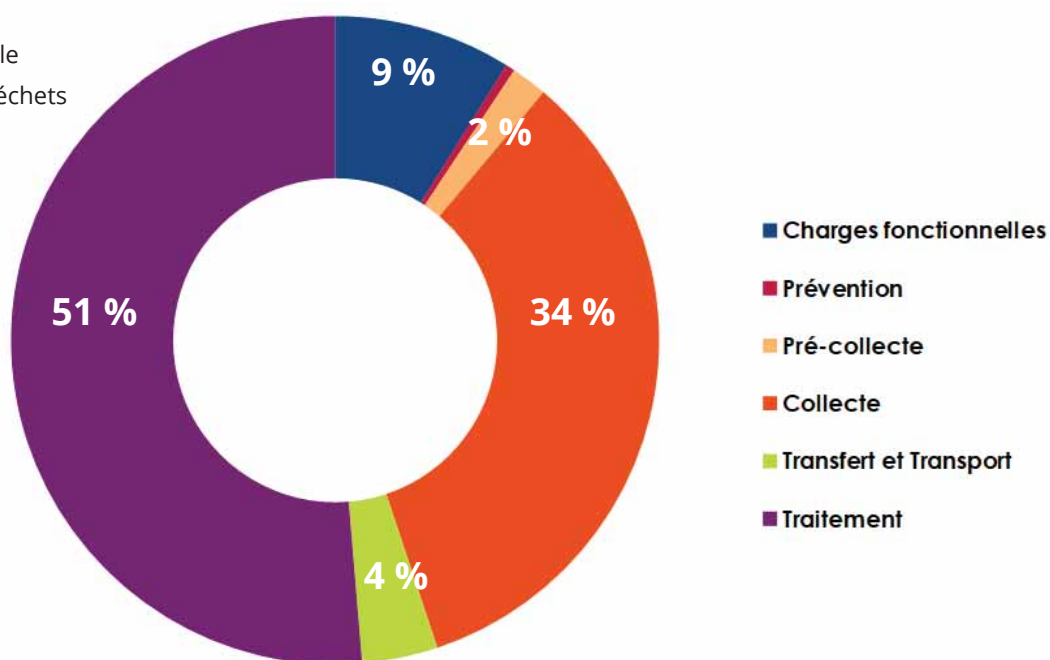
A/ Répartition des charges

51 %

du coût est imputable
au traitement des déchets

34 %

pour la collecte



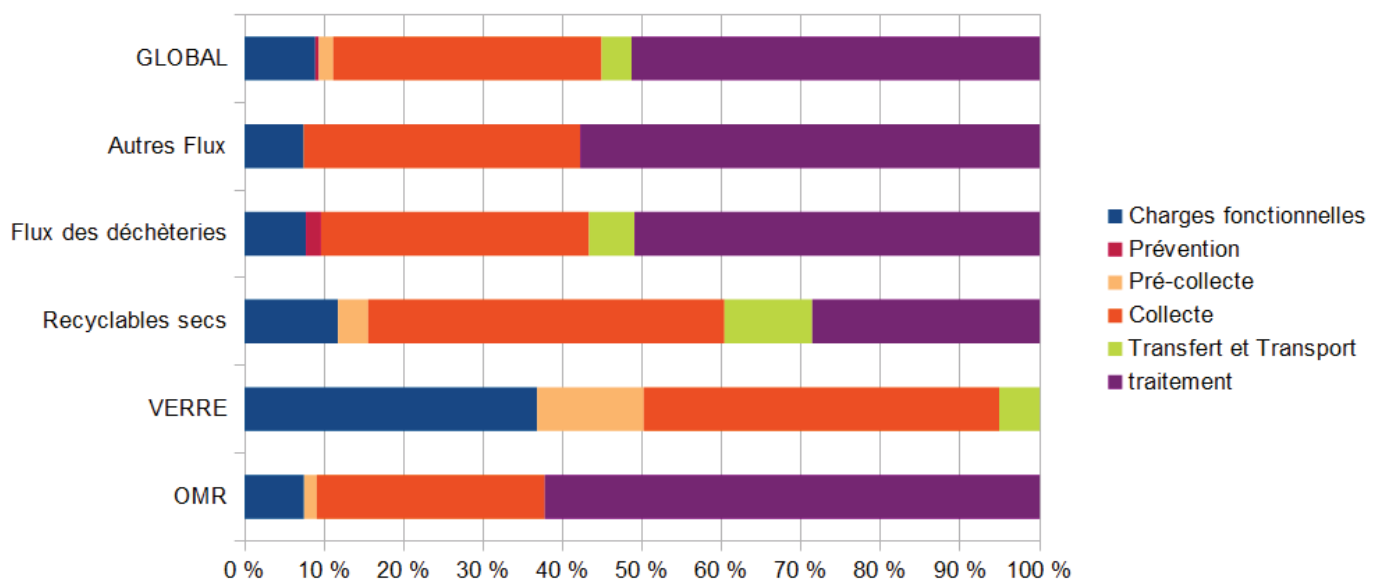


Indicateurs financiers

Rapport d'Activités 2019

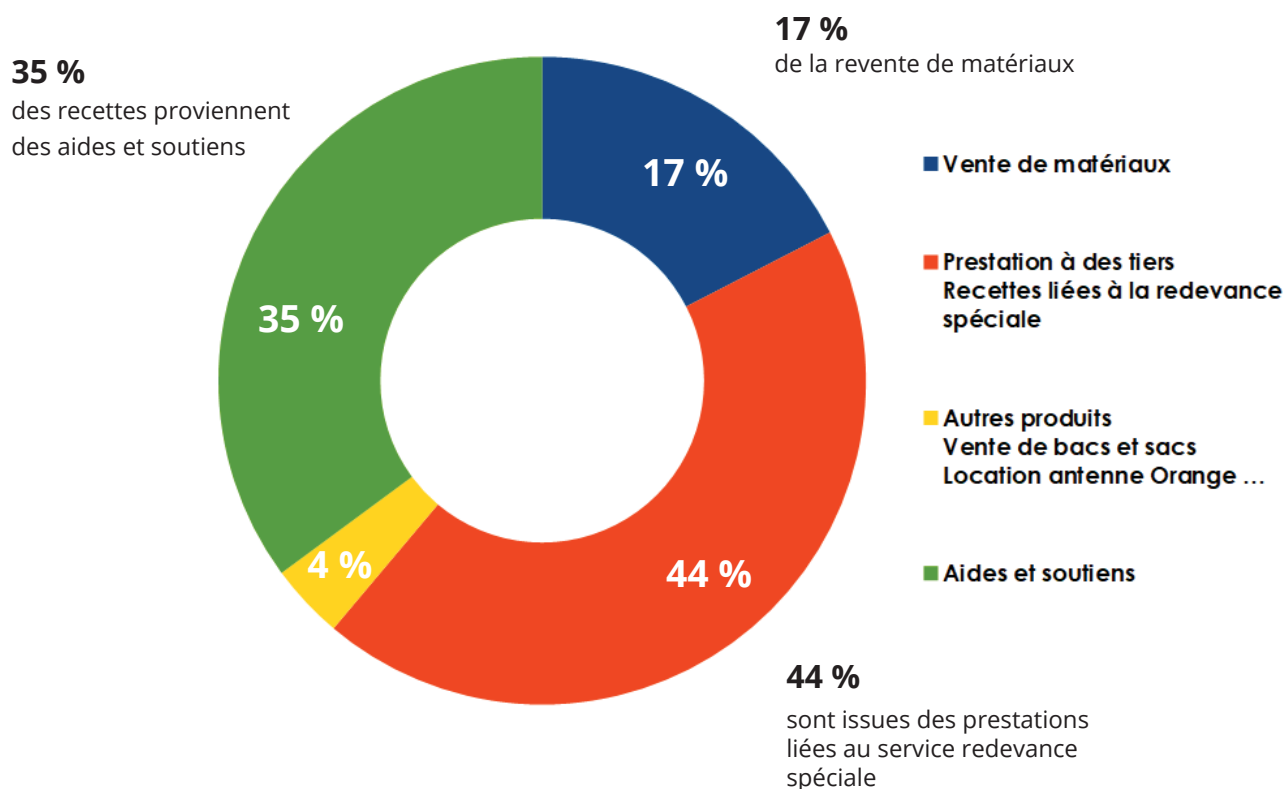
B/ Répartition des coûts complets par étape techniques et par flux

	Charges fonctionnelles	Prévention	Pré-collecte	Collecte	Transfert et Transport	Traitement	TOTAL
OMR	462 031,00 €	-	98 497,00 €	1 772 385,00 €	0,00 €	3 847 087,00 €	6 180 000,00 €
VERRE	70 074,00 €	-	25 536,00 €	85 189,00 €	9 715,00 €	0,00 €	190 514,00 €
Recyclables secs	307 918,00 €	-	99 863,00 €	1 176 649,00 €	289 135,00 €	751 084,00 €	2 624 649,00 €
Flux des déchèteries	230 919,00 €	56 719,00 €	0,00 €	1 012 288,00 €	171 800,00 €	1 529 408,00 €	3 001 134,00 €
Autres Flux	34 720,00 €	0,00 €	0,00 €	162 463,00 €	-	269 896,00 €	467 079,00 €
GLOBAL	1 105 662,00 €	56 719,00 €	223 896,00 €	4 208 974,00 €	470 650,00 €	6 397 475,00 €	12 463 376,00 €



3 - Les recettes

A/ Répartition des recettes



	Aides et soutiens	vente de matériaux	Prestation à des tiers : redevance spéciale	Autre produits ventes de bacs...	TOTAL
OMR	15 049,00 €	-	821 554,00 €	92 366,00 €	928 969,00 €
VERRE	26 496,00 €	53 887,00 €	361,00 €	-	80 744,00 €
Recyclables secs	807 210,00 €	300 357,00 €	-	-	1 107 567,00 €
Flux des déchèteries	65 004,00 €	84 443,00 €	228 387,00 €	5 054,00 €	382 888,00 €
Autres flux*	0,00 €	14 942,00 €	89 296,00 €	-	104 238,00 €
GLOBAL	913 759,00 €	453 629,00 €	1 139 598,00 €	97 420,00 €	2 604 406,00 €

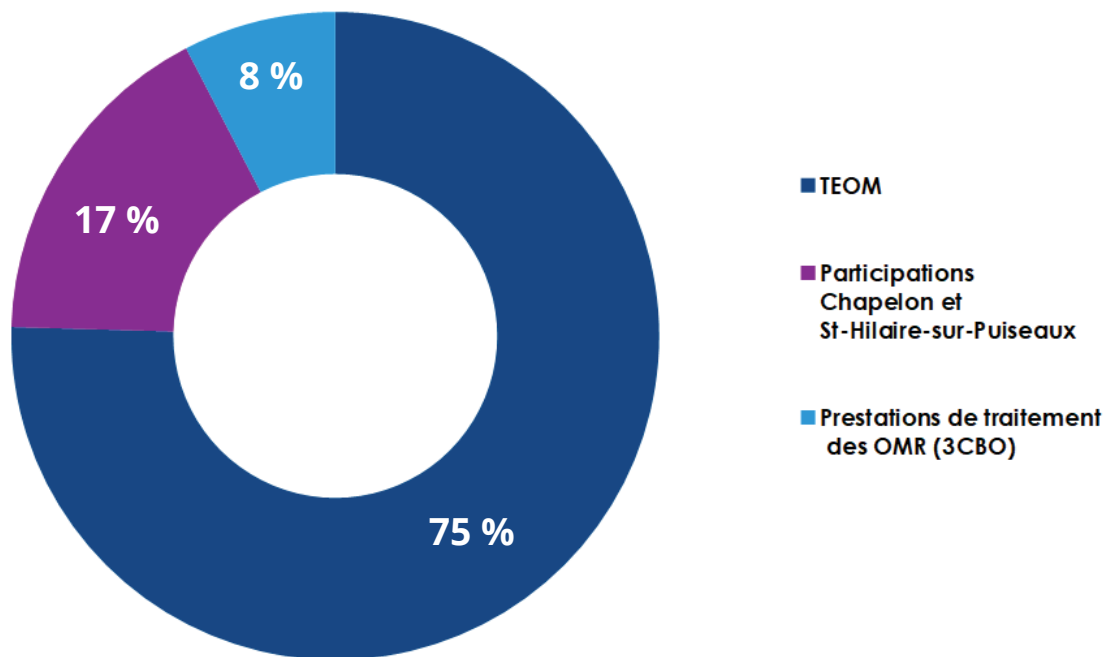
* Les autres flux : collecte redevance spéciale des cartons bruns et biodéchets des gros producteurs.



Indicateurs financiers

Rapport d'Activités 2019

B/ Participations



Participations des collectivités

TEOM	6 814 907,00 €
Participations Chapelon et St-Hilaire-sur-Puiseaux	1 530 704,00 €
Prestation de traitement des OMR (3CBO)	687 867,04 €
GLOBAL	9 033 478,04 €

Montant des dépenses de fonctionnement au compte administratif 2019 : 12 231 969,53 €

Les participations couvrent 73,85 % des dépenses de fonctionnement au lieu de 74 % l'an passé.

A/ Matrice 2019 : en euro HT / habitant (en cours de validation)

Année 2019 Montants en euro HT / habitant			Flux des déchets					Total	
			Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels		Déchets des collectivités
Ratio en kg collecté/habitant			218,00	28,00	49,00	329,00	19,00	5,00	649,00
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	4,92	0,11	2,31	2,80	0,35	0,08	10,58
		Communication	---	0,76	1,51	---	---	---	2,27
		TOTAL Fonctionnelles	4,92	0,87	3,83	2,80	0,35	0,08	12,85
	Techniques	Prévention	---	---	---	0,69	---	---	0,69
		Collecte et pré-collecte	---	---	---	---	---	---	---
		Pré-collecte	1,16	0,32	1,23	---	---	---	2,71
		Collecte	21,36	1,03	14,03	12,45	1,84	0,16	50,86
		TOTAL Collecte et pré-collecte	22,52	1,34	15,26	12,45	1,84	0,16	53,57
		Transfert/Transport	---	0,12	3,31	2,15	---	---	5,58
		Traitement des déchets non dangereux	---	---	---	11,34	0,27	---	11,62
		Tri et conditionnement	---	---	8,63	---	---	---	8,63
		Compostage	---	---	---	3,27	---	---	3,27
		Incinération	35,34	---	---	2,12	2,06	0,75	40,27
		TOTAL Traitement des déchets non dangereux	35,34	---	8,63	16,73	2,33	0,75	63,78
		TOTAL Techniques	57,86	1,47	27,20	32,02	4,18	0,91	123,63
		TOTAL Charges	62,77	2,34	31,02	34,82	4,53	0,99	136,48
[REG] Ventes de produits et d'énergie - Incinération			---	---	---	---	---	---	
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie	---	---	---	---	---	---	
		Matériaux	---	0,68	3,79	1,07	0,19	---	5,73
		Prestations à des tiers	34,07	---	---	---	0,03	---	34,10
		Autres produits	0,83	---	---	0,06	0,23	---	1,12
	TOTAL Industriels	7,75	0,68	3,79	1,13	0,44	---	13,80	
	Soutien	Tous soutiens des sociétés agréées	0,07	0,28	10,13	0,82	---	---	11,29
	Aides	Reprises des subventions d'investissements (amortissements)	0,11	0,05	0,06	---	---	---	0,22
		Subventions de fonctionnement	---	---	---	---	---	---	---
		Aides à l'emploi	---	---	---	---	---	---	---
	TOTAL Aides	0,11	0,05	0,06	---	---	---	0,22	
TOTAL Produits	7,92	1,01	13,98	1,95	0,44	---	25,31		
Autres infos	Montant de la TVA acquittée		4,58	0,06	2,11	2,22	0,29	0,08	9,34
	Contribution des usagers	TEOM	86,03	---	---	---	---	---	86,03
		Redevance spéciale & facturations usagers	---	---	---	2,88	11,10	0,37	14,36
		TOTAL Contribution des usagers	68,56	---	---	2,88	11,10	0,37	82,92
	Contribution des collectivités		19,32	---	---	---	---	---	19,32
TOTAL Contributions	83,96	---	---	2,88	11,10	0,37	98,31		



Indicateurs financiers

Rapport d'Activités 2019

B/ Synthèse des coûts en € HT/habitant en 2019 (en cours de validation) et 2018

Année 2019 Montants en euro HT / habitant	Flux de déchets						Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets des collectivités	
Coût complet	62,77	2,34	31,02	34,82	4,53	0,99	136,48
Coût technique	62,92	1,66	27,23	33,69	4,09	0,99	130,58
Coût partagé	62,84	1,38	17,11	32,87	4,09	0,99	119,27
Coût aidé HT	62,73	1,32	17,04	32,87	4,09	0,99	119,04
TVA acquittée	5,47	0,06	2,11	2,22	0,29	0,08	10,23
Coût aidé TTC	68,20	1,38	19,15	35,09	4,38	1,07	129,27
Montant des contributions	105,35			2,88	11,10	0,37	119,71

Année 2018 Montants en euro HT / habitant	Flux de déchets						Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets des collectivités	
Coût complet		2,61	30,10	35,27	4,44	1,06	
Coût technique	60,85	1,93	26,10	33,29	4,07	1,06	127,29
Coût partagé	60,66	1,64	14,77	32,53	4,07	1,06	114,72
Coût aidé HT	60,48	1,55	14,56	32,46	4,07	1,06	114,18
TVA acquittée	4,45	0,06	2,19	2,20	0,29	0,09	9,28
Coût aidé TTC	64,93	1,62	16,74	34,66	4,35	1,15	123,45
Montant des contributions	88,42			2,71	8,14	0,36	99,64



Smirtom de la Région de Montargis 2018

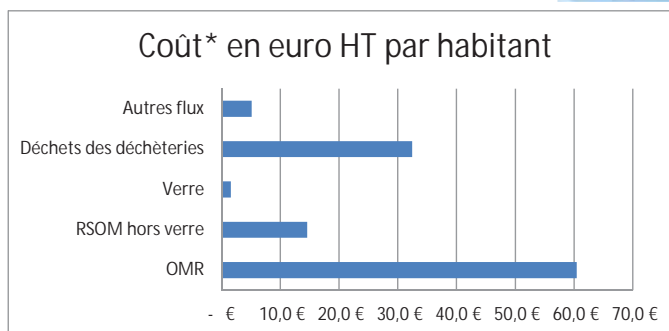
Typologie d'habitat Mixte à dominante rurale
Population 79 085

Vos coûts



Coût* en euro HT par habitant

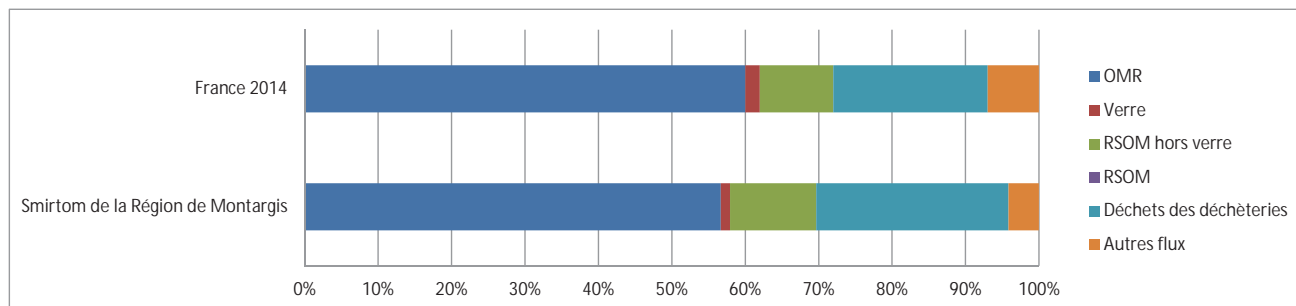
Flux collectés	Votre collectivité	France - Milieu Mixte à dominante rurale
OMR	60,5 €	46,0 €
RSOM hors verre	14,6 €	5,0 €
Verre	1,6 €	1,0 €
Déchets des déchèteries	32,5 €	25,0 €
Autres flux	5,1 €	2,0 €
Tous flux	114,2 €	79,0 €



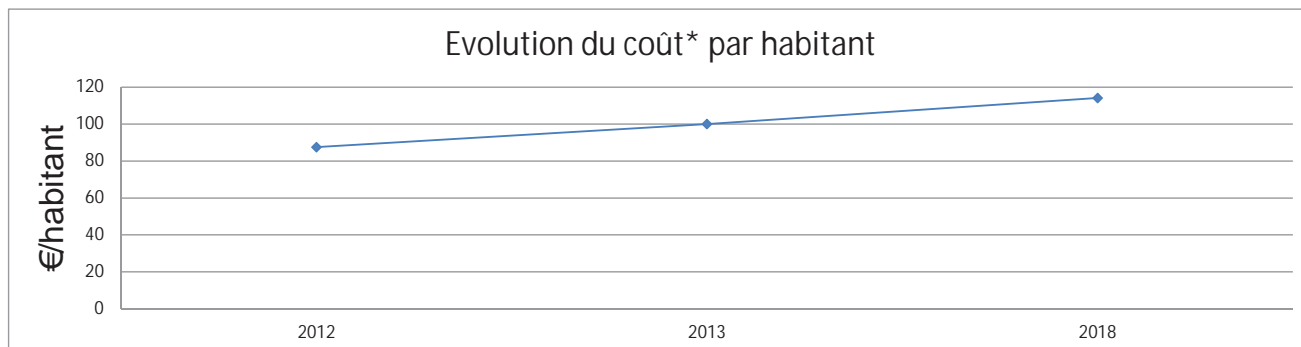
OMR : Ordures ménagères résiduelles

RSOM hors verre : Recyclables secs des ordures ménagères hors verre

Répartition du coût* par flux



Evolution du coût*



Ces coûts sont également disponibles en €/tonne dans votre Matrice des coûts sur SINOE® et les coûts nationaux sont consultables dans la synthèse du référentiel national des coûts.

[Télécharger la synthèse](#)

* Coût aidé (hors TVA) : ensemble des charges de gestion des déchets desquelles sont déduites les ventes de matériaux et d'énergie, les soutiens des éco-organismes, les aides diverses.

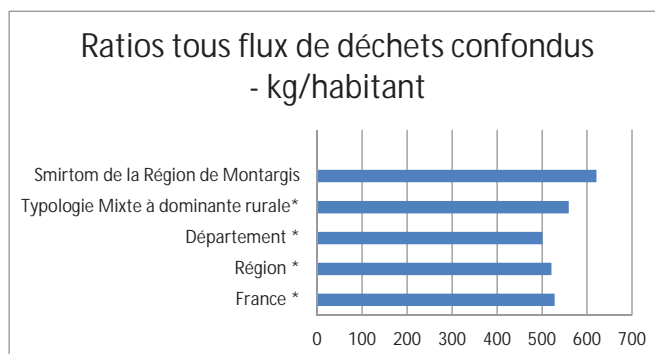


Vos tonnages



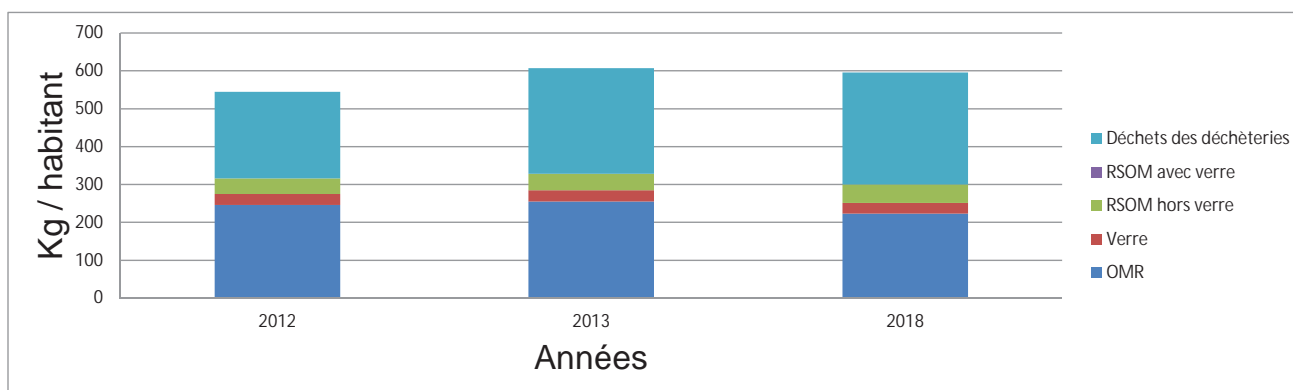
Quantités collectées et comparaison avec des valeurs de référence

Flux collectés par votre collectivité	Kg/hab	Tonnage collecté
OMR	223	26 095
RSOM hors verre	49	3 905
Verre	28	2 249
Déchets des déchèteries (hors gravats)	296	23 423
Autres flux	25	1 961
Tous flux	621	57 633



(*) Donnée issue de la dernière enquête collecte publiée par l'ADEME

Evolution des quantités collectées de votre collectivité



Commentaires

Source des données

Cette fiche est alimentée par les données de la Matrice des coûts renseignée par la collectivité et validée par l'ADEME. Le positionnement de la collectivité est réalisé à partir du « Référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets » et de l'« Enquête collecte », études réalisées par l'ADEME.

ANNEXES

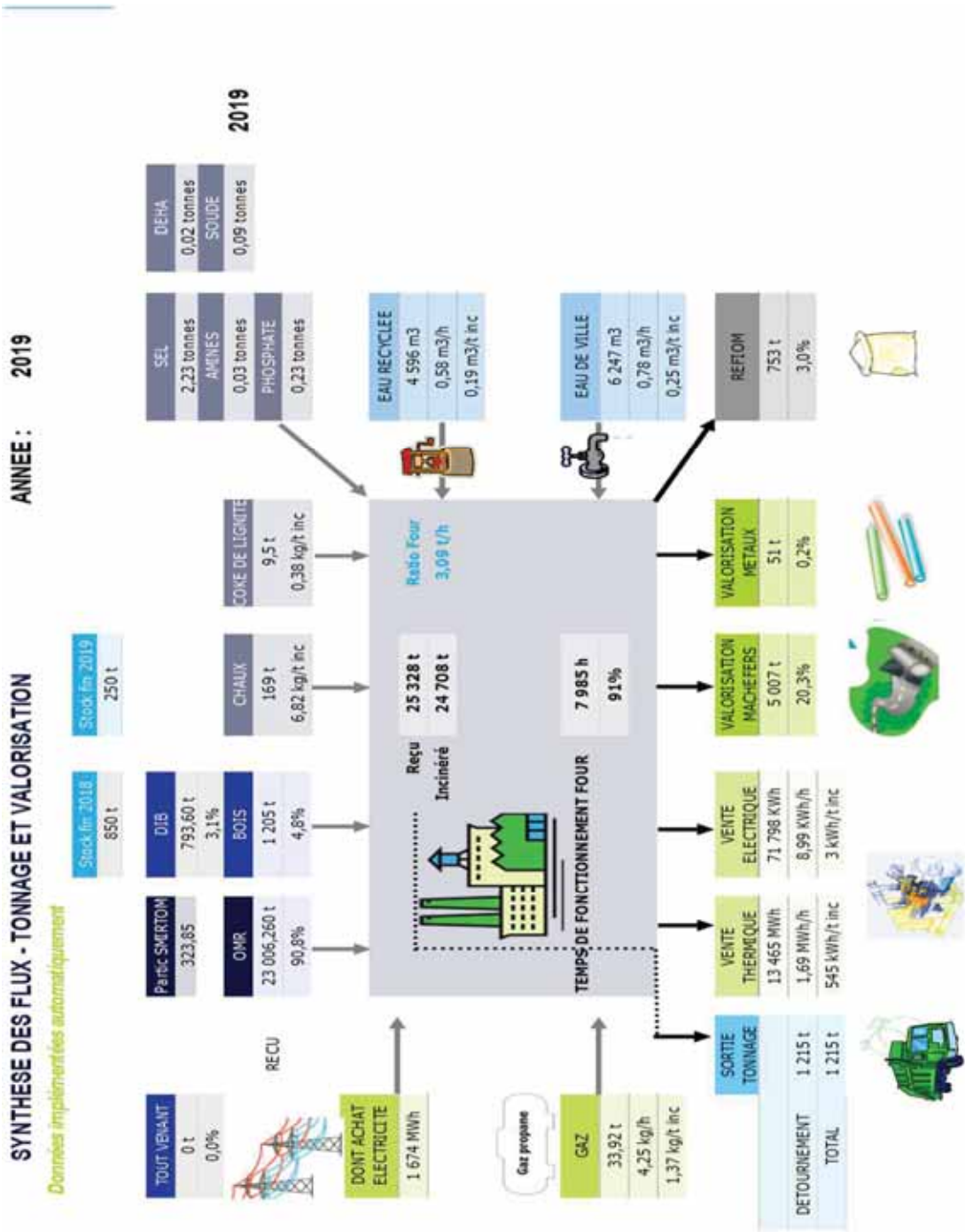
Rapport d'Activités 2019



Lexique

ALPEJ :	Association Locale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
A.M.E :	Agglomération de Montargis Et rives du loing
APV :	APport Volontaire (collecte réalisée au moyen de bacs collectifs ou colonnes à déchets).
B.O.M :	Benne de collecte des Ordures Ménagères
C.C.4.V :	Communauté de Communes des Quatre Vallées
CS :	Collecte Sélective
CSDU :	Centre de Stockage des Déchets Ultimes ou ISDND maintenant
DMS :	Déchets Ménagers Spéciaux
DTQD :	Déchets Toxiques en Quantité Dispersée
DEEE :	Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
EMR :	Emballages Ménagers Recyclables
OMR :	Ordures Ménagères Résiduelles
PET :	Polyéthylène
PEHD :	Polyéthylène Haute Densité
REFIOM :	Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères
RS :	Redevance Spéciale
SIVU :	Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
UIOM :	Usine d'incinération des Ordures Ménagères
UVE :	Unité de Valorisation Énergétique

SYNTHESE DES FLUX - TONNAGE ET VALORISATION





Rapport d'Activités 2019

SMIRTOM de Montargis - 20, rue de Chaumont
45120 CORQUILLEROY